

Échelle d'encombrement jusqu'à l'amassage compulsif[®]

Un outil d'observation résidentielle

CINQ NIVEAUX. CINQ CATÉGORIES.



INSTITUTE FOR
CHALLENGING
DISORGANIZATION[®]

Education. Research. Strategies.

2005 avenue Palmer #1068 – Larchmont, NY 10538 – USA
1-800-674-7818

UNE GUIDE RAPIDE EST AUSSI DISPONIBLE!

Visitez www.challengingdisorganization.org pour plus de renseignements

Publié par l'Institute for Challenging Disorganization
2005 Palmer Avenue, #1068
Larchmont, NY 10538
www.challengingdisorganization.org
1-800-674-7818
Numéro de publication 016

Copyright 2011-2020 The Institute for Challenging Disorganization® (ICD®) (auparavant le National Study Group on Chronic Disorganization), Larchmont, NY, U.S.A. ICD® accorde la permission de copier, réimprimer, et transmettre tout ou partie du Clutter–Hoarding Scale® (C–HS®) à des fins éducatives et sans but lucratif, à condition que le crédit soit accordé à ICD®. Les demandes de permission pour citer, copier, reproduire ou redistribuer tout ou partie du C–HS® à des fins commerciales doivent être soumises par écrit à icd@challengingdisorganization.org

Ce document ne doit être utilisé qu'à titre d'outil d'évaluation ou de ligne directrice. L'Institute for Challenging Disorganization® n'est pas responsable du travail effectué par un organisateur professionnel ou un autre professionnel apparenté lorsqu'il utilise le Clutter–Hoarding Scale®.

L'ICD® remercie les rédacteurs de l'édition révisée de 2011 : Kristin Bergfeld, Sheila Delson, CPO-CD®, Randi B. Lyman, CPO-CD®, Lynn Mino, CPO-CD® et Heidi Schulz, CPO-CD®; et les auteurs originaux, Sheila Delson, Cindy Glovinsky, Terry Prince et Heidi Schulz.

Traduit par Daniel Tardif et Alison Lush, Master Trainer, CPO-CD®

PORTÉE DE L'ÉCHELLE

Pour utilisation dans les évaluations observationnelles résidentielles 4

Ce guide est conçu pour servir d'outil de travail pour les organisateurs professionnels... 5

PARAMÈTRES DE L'ÉCHELLE

Cinq niveaux 6

Cinq catégories d'évaluation 7

NIVEAUX

NIVEAU I – VERT - FAIBLE 8

NIVEAU II – BLEU - MODÉRÉ 9

NIVEAU III - JAUNE - ÉLEVÉ 10

NIVEAU IV - ORANGE – TRÈS ÉLEVÉ 11

NIVEAU V - ROUGE - GRAVE 12

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Conservation des animaux 13

L'insalubrité sévère des habitations 14

Élimination appropriée des médicaments d'ordonnance 15

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES D'ICD®

Feuillets d'information gratuits 16

Échelle d'encombrement jusqu'à l'amassage compulsif® un outil d'observation résidentielle

PORTÉE DE L'ÉCHELLE



Pour utilisation dans les évaluations résidentielles

L'Institute for Challenging Disorganization® (ICD®) a mis au point le *Clutter–Hoarding Scale*® (C–HS®) pour servir d'outil d'évaluation des environnements résidentiels. Cet outil est destiné à l'évaluation de l'environnement domestique seulement.

- Le C–HS® a été créé spécialement pour l'évaluation de l'intérieur d'une maison, sauf lorsque la structure extérieure a une incidence sur la sécurité globale de l'intérieur.
- Le C–HS® n'est pas conçu pour l'évaluation des hangars, des garages ou des dépendances sans attache.
- Le C–HS® ne doit pas être utilisé à des fins de diagnostic ou d'évaluation psychologique d'une ou de plusieurs personnes.
- L'ICD® n'est pas responsable du travail effectué par un organisateur professionnel, un professionnel apparenté ou toute autre personne lors de l'utilisation du C–HS®.

Ce guide est conçu pour servir d'outil de travail pour les organisateurs professionnels, des professionnels de métiers connexes, et ceux qui travaillent en équipe avec eux

Le C-HS® fournit des paramètres d'évaluation relatifs aux questions de santé et de sécurité, et présente une gamme d'environnements dans lesquels les organisateurs professionnels, les professionnels de métiers connexes et d'autres pourraient choisir de travailler.

L'ICD® reconnaît et définit les catégories suivantes de fournisseurs de soutien que ce guide peut servir :

Organisateurs professionnels

Les organisateurs professionnels sont ceux qui reçoivent une rémunération pour leur service d'organisation, maintiennent les normes professionnelles et l'éthique définies par les associations affiliées, et s'instruisent continuellement dans le domaine de l'organisation et/ou les domaines spécialisés.

Professionnels de métiers connexes

Les professionnels apparentés sont ceux dont les relations professionnelles avec des personnes ciblent spécifiquement les problèmes de désorganisation difficiles. Les professionnels connexes comprennent, sans s'y limiter, les psychiatres, les psychologues, les médecins, les infirmières, les professionnels des services de santé, les travailleurs sociaux, les éducateurs, les chercheurs, les planificateurs municipaux et les responsables de l'application des codes, ainsi que les coaches spécialisés en TDA ou TDAH.

Membres des équipes de collaborateurs

Les membres de l'équipe peuvent être des organisateurs professionnels, des professionnels, des thérapeutes, des entraîneurs, des membres de la famille et des organismes de services communautaires. Tous ceux dont les relations professionnelles ou personnelles avec une personne les impliquent dans le processus de création et de maintien du changement environnemental dans la maison sont considérés comme des membres de l'équipe qui collaborent.



L'ICD® est un organisme éducatif sans but lucratif, le 501(c)(3). La mission d'ICD® est de fournir de l'éducation, de la recherche et des stratégies au profit des personnes affectés par la désorganisation chronique.

PARAMÈTRES DE L'ÉCHELLE

Cinq niveaux

L'ICD a établi cinq niveaux pour indiquer le degré d'encombrement du ménage et/ou de l'entreposage du point de vue d'un organisateur professionnel ou d'un professionnel apparenté.

Les niveaux de l'échelle sont progressifs, le niveau I étant le plus bas et le niveau V le plus élevé. L'ICD considère que le niveau III est le pivot entre un ménage qui pourrait être considéré comme encombré et une évaluation du ménage qui pourrait nécessiter des considérations plus approfondies pour travailler dans un environnement de ramassage compulsif.

NIVEAU	COULEUR	NIVEAU DE SELON L'ÉCHELLE
I	VERT	FAIBLE
II	BLEU	MODÉRÉ
III	JAUNE	ÉLEVÉ
IV	ORANGE	TRÈS ÉLEVÉ
V	ROUGE	GRAVE

Cinq catégories d'évaluation

À l'intérieur de chaque niveau se trouvent cinq catégories précises qui décrivent le degré de fouillis et/ou l'amassage compulsif.

1. Structure et zonage

Évaluation de l'accès aux entrées et aux sorties; le fonctionnement de la plomberie, de l'électricité, du CVCA (tout aspect du chauffage, de la ventilation ou de la climatisation) et des appareils; et l'intégrité structurelle

2. Animaux et organismes nuisibles

Évaluation des soins et du contrôle des animaux; le respect de la réglementation locale sur les animaux; évaluation des signes d'infestation de ravageurs (rongeurs, insectes ou autres vermines)

3. Fonctions ménagères

Évaluation de la sécurité, de la fonctionnalité et de l'accessibilité des locaux aux fins prévues

4. Santé et sécurité

Évaluation des niveaux de salubrité dans les ménages; la gestion à domicile des médicaments prescrits (Rx) et/ou en vente libre (OTC)

5. Équipement de protection individuelle (ÉPI)

Recommandations relatives à l'ÉPI (masques faciaux, gants, écrans oculaires ou vêtements qui protègent le porteur contre les risques pour la santé et la sécurité environnementales); des fournitures supplémentaires selon le niveau d'observation;

NIVEAU I

VERT

FAIBLE

L'environnement domestique est considéré comme standard. Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance particulière de la désorganisation chronique.

**Structure et
zonage**

- Toutes les portes, escaliers et fenêtres accessibles
- Tous les systèmes de plomberie, d'électricité, de CVCA (chauffage, ventilation et climatisation) entièrement fonctionnels
- Détecteurs d'incendie et de monoxyde de carbone (CO) installés et fonctionnels

**Animaux et
parasites**

- Contrôle approprié des animaux (comportement et salubrité)
- Nombre d'animaux conformes aux règlements de zonage
- Aucun signe de rongeurs ou d'infestation par des insectes

**Fonctions
domestiques**

- Aucun encombrement excessif
- Toutes les pièces utilisées aux fins prévues
- Tous les appareils ménagers entièrement fonctionnels
- Entretien courant et régulier

**Santé
et
sécurité**

- Conditions sanitaires sécuritaires et entretenues
- Pas d'odeurs (animaux, aliments ou gaz naturel)
- Médicaments : quantité dans les limites normales; non-périmés, avec des couvercles à l'épreuve des enfants, selon les indications

**Équipement de
protection
individuelle
(ÉPI)**

- ÉPI facultatif
- Trousse de premiers soins, désinfectant pour les mains, lampe de poche et insectifuge

NIVEAU II

BLEU

MODÉRÉ

Le milieu familial exige des organisateurs professionnels ou des professionnels connexes qui ont des connaissances et une compréhension complémentaires de la désorganisation chronique.

<p>Structure et zonage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une sortie majeure bloquée • Un appareil important ou un dispositif de CVCA qui ne fonctionne pas pendant plus d'une saison (selon les régions) • Certains systèmes de plomberie ou électriques ne sont pas entièrement fonctionnels • Détecteurs d'incendie et de monoxyde de carbone (CO) inexistantes ou non fonctionnels
<p>Animaux et parasites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animaux : preuve de contrôle inapproprié des animaux (comportement et hygiène) • Déchets d'animaux de compagnie visibles ou odorants • Fourrure/poils/plumes d'animaux de compagnie visibles • Signes légers à modérés de ravageurs/insectes domestiques communs
<p>Fonctions domestiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le fouillis entrave certaines fonctions des principales aires de vie • Léger encombrement des sorties, entrées, couloirs et escaliers • Certains appareils ménagers ne sont pas entièrement fonctionnels • Manque d'uniformité dans l'entretien courant
<p>Santé et sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de salubrité adéquat et maintenu • Odeurs liées aux plats sales, surfaces de préparation des aliments, buanderie, toilettes; moisissure dans la salle de bain ou la cuisine • Médicaments : quantités discutables; périmés, Rx et OTC mélangés; l'entreposage au hasard; pilules ne se trouvant pas dans les contenants appropriés
<p>Équipement de protection individuelle (ÉPI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ÉPI léger : au besoin et suggéré • Gants de travail en latex ou nitrile de qualité médicale ou industrielle et gants de travail en cuir ou en tissu résistant avec paumes renforcées • Casquettes (comme le baseball) ou casquettes bouffantes jetables en polyester • Couvre-chaussures jetables • Trousse de premiers soins, désinfectant pour les mains, lampe de poche et insectifuge

NIVEAU III

JAUNE

ÉLEVÉ

L'ICD® considère que le niveau III est le pivot entre un environnement domestique qui peut être évalué comme étant encombré et une évaluation du ménage qui peut nécessiter des considérations plus approfondies pour travailler dans un environnement d'amassage compulsif. Les organisateurs professionnels, les professionnels apparentés ou les autres personnes qui travaillent dans des environnements domestiques de niveau III devraient avoir une formation sérieuse en désorganisation chronique et avoir mis sur pied un réseau communautaire de ressources utiles; en particulier des professionnels de la santé mentale.

Structure et zonage	<ul style="list-style-type: none"> • Encombrement extérieur des articles normalement entreposés à l'intérieur • Dispositifs de CVC ne fonctionnant pas pendant plus d'une saison (adaptés aux régions) • Détecteurs d'incendie et de monoxyde de carbone (CO) inexistantes ou non fonctionnels • Une partie de la maison présente des dommages structuraux légers (ayant eu lieu au cours des six mois précédents)
Animaux et parasites	<ul style="list-style-type: none"> • La population animale dépasse la réglementation locale • Évidence d'un contrôle inapproprié des animaux • Assainissement inadéquat (aquarium de poissons stagnant, vivarium de reptiles mal entretenu, odeur et déchets d'animaux, excréments d'oiseaux) • Preuves audibles d'organismes nuisibles; quantité modérée de toiles d'araignée dans la maison • Infestation de petits insectes (punaises de lit, poux, puces, cafards, fourmis, poisson d'argent, etc.)
Fonctions domestiques	<ul style="list-style-type: none"> • Encombrement des aires de vie clés • Il y a du fouillis autour des sorties, des entrées, des couloirs et des escaliers • Au moins une pièce qui n'est pas utilisée aux fins prévues, p. ex., articles entreposés dans la cabine de douche; accès ou espace limité au lit • Plusieurs appareils ne sont pas entièrement fonctionnels • Utilisation inappropriée d'appareils électriques et de rallonges électriques • Ménage et entretien inférieurs aux normes • Une ou deux matières dangereuses évidentes en petites quantités, comme des déversements de produits chimiques, des bris de verre, etc.
Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Évidence de manque de salubrité (surfaces de préparation des aliments très souillées, vaisselle sale, toilettes sales, moisissure visible dans la salle de bain ou la cuisine) • Odeurs évidentes et irritantes • Poubelles non utilisées, pleines ou débordantes • Présence de poussière, de saleté et de débris accumulés • Linge sale éparpillé dans toute la maison • Médicaments : Prescrits et en vente libre facilement accessibles aux personnes et aux animaux de compagnie; présence de médicaments prescrits périmés
Équipement de protection individuelle (ÉPI)	<ul style="list-style-type: none"> • ÉPI moyen • Masques faciaux : masque chirurgical ou masque de protection respiratoire contre les particules • Protection oculaire et gants : lunettes, lunettes de sécurité, gants de latex ou de nitrile de qualité médicale ou industrielle; gants de travail avec paumes renforcées • Combinaisons jetables, casquettes bouffantes en polyester, chaussures de travail/bottes • Trousse de premiers soins, désinfectant pour les mains, lampe de poche et insectifuge

NIVEAU IV

ORANGE

TRÈS ÉLEVÉ

L'environnement familial exige une équipe concertée de fournisseurs de services, en plus des organisateurs professionnels et de la famille. Ces fournisseurs peuvent comprendre des professionnels de la santé mentale, des travailleurs sociaux, des conseillers financiers, des agents de lutte contre les ravageurs et les animaux, des nettoyeurs de scène de crime, des entrepreneurs autorisés et des personnes à tout faire. Des problèmes de santé mentale et/ou des problèmes médicaux et financiers sont fréquemment en cause.

Structure et zonage	<ul style="list-style-type: none"> • Encombrement extérieur excessif des articles normalement entreposés à l'intérieur • Dispositifs de CVC ne fonctionnant pas pendant plus d'un an • Détecteurs d'incendie et de monoxyde de carbone (CO) inexistantes ou défectueux • Dommages structuraux à la maison datant de plus de six mois • Planchers endommagés par l'eau, murs et fondations endommagés, fenêtres, portes ou plomberie brisées • Odeur ou signes de refoulement des égouts
Animaux et parasites	<ul style="list-style-type: none"> • La population animale dépasse les ordonnances locales • Preuve d'une mauvaise hygiène des animaux; comportement destructeur • Quantité importante d'araignées et de toiles d'araignée • Chauves-souris, écureuils, rongeurs dans le grenier ou le sous-sol (audibles et visibles) • Infestation moyenne d'insectes (punaises de lit, poux, puces, cafards, fourmis, poisson d'argent, etc.)
Fonctions domestiques	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de l'utilisation et de l'accessibilité des aires de vie clés • Plusieurs pièces encombrées au point qu'elles ne peuvent pas être utilisées aux fins prévues, p. ex., les articles stockés dans la cabine de douche; accès ou espace limité au lit • Le fouillis empêche l'accès aux sorties, aux entrées, aux couloirs et aux escaliers • Entreposage inapproprié de matières dangereuses/combustibles, p. ex., essence, sceau de peinture qui fuit ou produits chimiques • Appareils utilisés de façon inappropriée, p. ex., réfrigérateur servant à entreposer des articles non alimentaires • Mauvaise utilisation des dispositifs de chauffage des locaux, des ventilateurs ou des rallonges électriques
Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Aliments en décomposition, contamination biologique • Boîtes de conserve périmées, qui fuient ou qui sont bosselées • Vaisselle et ustensiles inutilisables • Pas de draps sur les lits; on dort sur un matelas, une chaise ou un plancher; infestation dans la literie ou sur les meubles • Moisissure évidente; humidité visible ou eau stagnante • Médicaments : prescrits et en vente libre facilement accessibles aux personnes et aux animaux domestiques; présence de médicaments Rx périmés
Équipement de protection individuelle (ÉPI)	<ul style="list-style-type: none"> • ÉPI complet • Masques faciaux : masque chirurgical, masque de protection contre les particules ou masque respiratoire avec filtre(s) organique(s) • Lunettes de sécurité; gants en latex ou nitrile de qualité médicale ou industrielle; gants de travail robustes • Combinaisons, capuchons et couvre-chaussures jetables; chaussures/bottes de travail • Trousse de premiers soins, désinfectant pour les mains, lampe de poche et insectifuge

NIVEAU V

ROUGE

GRAVE

L'environnement domestique nécessitera l'intervention d'un large éventail de professionnels. Les organisateurs professionnels ne doivent pas travailler seuls dans un environnement de niveau V. Une équipe multidisciplinaire de professionnels connexes doit être constituée pour créer et mettre en œuvre des objectifs clairement définis et des calendriers négociés. Les membres peuvent comprendre des membres de la famille, des professionnels de la santé mentale, des travailleurs sociaux, des gestionnaires d'immeubles, des agents de zonage, d'incendie ou de sécurité. La personne qui a un logement de niveau V peut être impliquée dans des procédures judiciaires, comme une procédure de tutelle, de divorce, de garde, d'expulsion ou de condamnation. Des ententes écrites officielles entre les parties devraient être établies avant d'aller de l'avant.

Structure et zonage	<ul style="list-style-type: none"> • Encombrement intérieur/extérieur extrême; surabondance de la végétation; machines abandonnées • Ventilation inadéquate ou inexistante; les systèmes CVCA ne fonctionnent pas • Détecteurs d'incendie et de monoxyde de carbone (CO) inexistants ou défectueux • Les planchers, les murs et les fondations endommagés par l'eau; fenêtres, portes ou plomberie brisées • Installations septiques, électriques, d'eau et/ou d'égout non fiables; odeur ou signes de refoulement des égouts • Dommages irréparables à la structure extérieure et intérieure • Détecteurs d'incendie et de monoxyde de carbone (CO) inexistants ou défectueux
Animaux et parasites	<ul style="list-style-type: none"> • Animaux à risque et dangereux pour les personnes en raison de leur comportement, de leur santé et de leur nombre • Araignées envahissantes, souris, rats, écureuils, rats laveurs, chauves-souris, serpents, etc. • Infestation massive d'insectes (punaises de lit, poux, puces, cafards, fourmis, poisson d'argent, etc.)
Fonctions domestiques	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces de vie clés inutilisables • Toutes les pièces non utilisées aux fins prévues • Sorties, entrées, couloirs et escaliers bloqués • Les toilettes, les éviers et les baignoires ne fonctionnent pas • Conditions dangereuses masquées par le fouillis • Appareils inutilisables • Utilisation dangereuse et primitive de kérosène, lanternes, bougies, foyer/poêle à bois comme source principale de chaleur et/ou de lumière
Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'urine et d'excréments humains • La nourriture en décomposition; contamination organique; boîtes périmées, qui fuient ou qui sont pliées • Vaisselle et ustensiles enterrés ou inexistants • Lits inaccessibles ou inutilisables en raison de l'encombrement ou de l'infestation • Moisissure envahissante; humidité ou eau stagnante • Médicaments : prescrits et en vente libre facilement accessibles aux personnes et aux animaux de compagnie; présence de médicaments prescrits périmés
Équipement de protection individuelle (ÉPI)	<ul style="list-style-type: none"> • ÉPI complet requis • Masques faciaux : masque ou respirateur de protection contre les particules pour la santé avec filtre(s) organique(s) • Lunettes de sécurité; gants en latex ou nitrile de qualité médicale ou industrielle; gants robustes • Combinaisons, casquettes et couvre-chaussures jetables; chaussures/bottes de travail • Trousse de premiers soins, désinfectant pour les mains, lampe de poche et insectifuge



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Conservation des animaux

M. Gary Patronek, fondateur de The Hoarding of Animals Research Consortium (HARC) (Public Health, 1999), définit l'accumulation compulsive d'animaux comme suit :

- « Avoir plus que le nombre habituel d'animaux de compagnie
- Ne pas fournir même des normes minimales en matière de nutrition, de salubrité, d'hébergement et de soins vétérinaires, cette négligence entraînant souvent des maladies et des décès par suite de la famine, de la propagation de maladies infectieuses et de blessures ou de problèmes médicaux non traités
- Refus de l'incapacité de fournir ce minimum de soins et de l'impact de cette défaillance sur les animaux, le ménage et les occupants humains du logement
- Persistance, malgré cet échec, dans l'accumulation et le contrôle des animaux. »

Les coûts de l'intervention de stockage des animaux peuvent être importants en raison des exigences relatives aux services vétérinaires, au logement des animaux, aux litiges et/ou au nettoyage ou à la démolition. L'euthanasie est souvent la seule option pour de nombreux animaux en raison de leur mauvaise santé, de maladies contagieuses et du grand nombre d'animaux qui sont entreposés. La détérioration importante et permanente de l'état sanitaire d'une maison peut entraîner la condamnation de la construction.

Intervenir dans une situation d'accumulation compulsive d'animaux implique plusieurs juridictions parmi les agences de l'état ou des municipalités suivantes : santé mentale, santé publique, protection des aînés, protection de la jeunesse, zonage, sécurité des bâtiments, contrôle animalier, aqueduc, protection de la faune. Les organisateurs professionnels doivent savoir que de travailler dans des situations d'accumulation compulsive d'animaux entraîne fréquemment l'exposition à des environnements complexes et dangereux. Un entraînement avancé et une approche d'équipe s'imposent.

L'insalubrité morbide des habitations (ISH)

L'insalubrité morbide des habitations (IMH) est un terme utilisé pour décrire les maisons dont les conditions intérieures sont devenues insalubres au point de constituer une menace pour la santé et la sécurité de ceux qui y vivent ou y travaillent. L'évaluation de l'insalubrité morbide des habitations peut comprendre les éléments suivants :

- Saleté et crasse accumulées (incluant potentiellement des excréments animaux ou humains)
- Aliments en décomposition
- Infestations de rongeurs et d'insectes
- Mois ou années de déchets accumulés
- Bois en décomposition
- Peu de signes d'efforts de réparation
- Installations brisées ou défectueuses à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison

La décomposition naturelle qui a lieu dans des conditions d'IMH contribue au développement de moisissures en surface et dans l'air ambiant, ou de d'autres espèces de boues chargées de bactéries dans le foyer.

On retrouve des occurrences d'IMH dans toutes sortes d'environnements domestiques, y compris dans des maisons haut de gamme et des quartiers huppés. L'IMH se retrouve souvent dans une situation d'amassage compulsif, mais l'amassage compulsif n'entraîne pas toujours l'insalubrité. L'IMH est dangereuse et peut s'avérer mortelle. On l'associe souvent au manque de contacts sociaux et à la déficience mentale ou physique.

Le client vivant en situation d'IMH est souvent impliqué dans des poursuites juridiques, mandat d'inaptitude, tutelle, divorce, garde d'enfant, éviction ou mise en accusation. En plus d'organismes professionnels les clients vivant dans une situation d'IMH ont besoin de l'intervention de d'autres professionnels et d'intervenants communautaires. On encourage les organismes professionnels à signaler de telles situations aux autorités compétentes, comme le sont d'ailleurs les membres de certains ordres professionnels.

Élimination appropriée des médicaments d'ordonnance

La U.S. Food and Drug Administration (FDA) recommande ce qui suit :

- Ne pas jeter les médicaments d'ordonnance dans les toilettes ou les égouts à moins que l'étiquette ou la fiche d'information jointe ne l'indique expressément. On a constaté que des médicaments jetés à tort dans les toilettes contribuent à une contamination excessive des eaux souterraines.
- L'élimination sécuritaire des médicaments d'ordonnance peut se faire au moyen de programmes communautaires de reprise des médicaments ou de collecte des déchets ménagers dangereux.
- Si un programme de reprise n'est pas disponible, la FDA recommande ce qui suit :
 1. Retirer les médicaments d'ordonnance des contenants originaux
 2. Mélanger de médicaments avec une substance indésirable – litière de chat ou marc de café
 3. Mettre le mélange dans un sac ou un contenant scellé
 4. Dissimuler les informations d'identification dans un contenant vide (nom et numéro de prescription) avec un marqueur noir permanent
 5. Placer le mélange dans un contenant scellé
 6. Jeter le contenant de médicament vide à la poubelle

(Extraits de la Politique de contrôle des drogues du Bureau de la Maison-Blanche pour la Politique nationale de contrôle des drogues, octobre 2009)

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES D'ICD®

Le site Web de l'ICD® contient des ressources supplémentaires sur des sujets liés à L'échelle d'encombrement jusqu'à l'amassage compulsif® et aux défis liés à la désorganisation. Il s'agit notamment de publications et de feuillets d'information sur des sujets comme l'amassage compulsif, les personnes âgées, la gestion du temps, le TDAH, les problèmes de santé mentale et physique, la dynamique familiale, le deuil, l'établissement d'objectifs et plus encore.

Veillez consulter <http://www.challengingdisorganization.org> pour plus de renseignements.

